



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 15 mai 2019 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Marie-Claude Thibeault, greffier adjoint.

CE-2019-330

SOUSSION 2019 SP 035 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DU SECTEUR DES RUES LAVAL, KENT ET AUBRY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Englobe corp., 900, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour les services professionnels d'un laboratoire afin d'assurer le contrôle qualitatif des matériaux pour le projet du réaménagement urbain du secteur des rues Laval, Kent et Aubry pour un montant total approximatif de 193 043,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 mars 2019, et ce, comme étant la soumission ayant obtenue le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30775-001-91073	176 274,01 \$	Travaux d'aménagement au centre-ville de Gatineau - 15-3060 – Honoraires professionnels – Rues Laval, Kent et Aubry
04-13493	8 395,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 374,02 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-331

SOUSSION 2019 SP 039 - ASPHALTAGE ET ÉCLAIRAGE -
RUE DE FONTENELLE - VILLAGE TECUMSEH, PHASE 2 -
DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour la phase 2 des travaux d'asphaltage et d'éclairage de la rue Fontenelle entre le boulevard de la Cité et la rue des Escoumins, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 199 492,38 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 avril 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30733-001-91074	67 896,32 \$	Services municipaux, phase II - Village Tecumseh phase 23 - 18-3051 - Pavage - Couche d'usure
06-30733-002-91075	58 837,88 \$	Services municipaux, phase II - Village Tecumseh, phase 23 - 18-3051 - Bordures de béton
06-30733-003-91076	55 428,93 \$	Services municipaux, phase II - Village Tecumseh, phase 23 - 18-3051 - Réseau d'éclairage
04-13493	8 675,47 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 653,78 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-332

SOUSSION 2019 SP 072 - REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT
ANTIDÉRAPANT - SENTIER DU PONT LADY-ABERDEEN -
DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Le Groupe Lefebvre M.R.P. inc., 210, rue Roy, Saint-Eustache, Québec, J7R 5R6, pour les travaux de remplacement du revêtement antidérapant du sentier du pont Lady-Aberdeen, sur la base des prix forfaitaires et unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un total de 252 226,41 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 avril 2019, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30788-020-91077	170 000,00 \$	Aménagement du réseau routier et des sentiers récréatifs - 16-3099 - Revêtement du pont Lady-Aberdeen - Sentier cyclable
06-30828-601-91078	60 316,33 \$	Aqueduc, égouts, sentier cyclable, ponts, trottoirs - 16-3099 - Revêtement - Pont Lady-Aberdeen
04-13493	10 968,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	10 941,33 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-333

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - 2018 SP 076 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PROGRAMME DE RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER 2018-2019 - MÉGA MANDAT, PHASE 1 - LOT 3, PROJET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE DE LA RUE DE BEAULAC, DES BOULEVARDS DE LA CITÉ-DES-JEUNES, DE LA CARRIÈRE ET MALONEY EST - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAYMOND, DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE MASSON-ANGERS - AUDREY BUREAU, LOUISE BOUDRIAS, JEAN LESSARD ET MARC CARRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, suite à l'appel d'offres numéro 2018 SP 076, a adjudgé, par sa résolution numéro CE-2018-539 du 4 juillet 2018, un contrat à la firme d'ingénieurs-conseils Quadrivium + Dumont Groupe-conseils inc., pour la préparation de plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence, pour les projets du lot 3 du Programme de réfection du réseau routier 2018–2019, méga-mandat, phase 1, pour un montant total de 490 598,33 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures, par une délégation de pouvoir numéro 160407 du 15 mars 2019, autorisait un ajustement de coût du contrat d'un montant total de 46 544,96 \$ incluant les taxes, à la firme Quadrivium + Dumont groupe-conseils, pour la réalisation d'une caractérisation environnementale de site tel que recommandé par une étude environnementale de site phase I;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ajouts, modifications ou ajustements de concept sur les quatre tronçons de rues ont été apportés par la Ville depuis l'octroi du mandat de préparation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement d'honoraires professionnels supplémentaires, sans impact budgétaire, d'un montant de 23 111,37 \$ incluant les taxes, est requis pour réaliser la conception et préparer les plans et devis pour les quatre rues à l'étude;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande l'approbation des honoraires supplémentaires :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 160407 d'un montant de 46 544,96 \$ incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût des honoraires au montant de 23 111,37 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, à la firme d'ingénieurs-conseils Quadrivium + Dumont Groupe-conseils inc., dans le cadre du mandat de préparation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux avec résidence, pour les projets du lot 3 du Programme de réfection du réseau routier 2018–2019, méga-mandat, phase 1;

Le coût total du contrat représente un montant de 560 254,66 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-023-91079	2 134,31 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 17-3051 – Rue du Beaulac, entre la rue Xavier et le chemin Lattion
18-17003-017-91080	3 097,33 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 17-3045 – Boulevard de la Cité-des-Jeunes, du boulevard Saint-Raymond à la rue Gamelin
06-30828-103-91081	6 916,39 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts et trottoirs - 17-3048 – Honoraires professionnels – Boulevard de la Carrière, entre la rue d'Edmonton et la voie ferrée
06-30828-101-91082	8 955,73 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables, ponts et trottoirs - 15-3050 – Honoraires professionnels – Boulevard Maloney Est, de la rue Notre-Dame à la rivière Blanche
04-13493	1 005,06 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 002,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-334

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2016 SP 214 - TRANSPORT ET DISPOSITION DES DÉCHETS

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2016-934	CE-2018-577	WM Québec inc.	2016 SP 214 – Transport et disposition des déchets	Contrat 1 (Ordures ménagères) 5 501 945,10 \$ Contrat 2 (Sables et détritrus) 71 154,82 \$	5 janvier 2020 au 2 janvier 2021	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix par la firme précitée sont valides et que deux années optionnelles sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement désire se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de l'environnement à se prévaloir de la dernière période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée pour le dossier cité ci-haut.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
02-45112-451	Dépenses - Frais d'enfouissement (ordures)
02-45112-444	Dépenses – Frais de transport (ordures)

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2020 et 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019 conditionnellement à l'adoption du budget 2020.

Adoptée

CE-2019-335

SOUSSION 2019 SP 021 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes DJL Construction inc. et Pavage Coco inc. pour la fourniture de béton bitumineux et le bitume d'amorçage pour les travaux d'asphaltage dans les divers secteurs de la ville, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées le 15 mars 2019 et suivant le tableau des prix annexé, et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville de Gatineau.

Lors de l'approvisionnement, le Service des travaux publics devra tenir compte des points suivants :

- Des secteurs à desservir;
- De la distance de l'usine;
- Des coûts de transport;
- Du temps d'attente;
- Des heures de pointe de circulation;
- Des prix soumis.

De plus, ce comité autorise le Service des travaux publics à procéder à l'achat de béton bitumineux au-delà des quantités inscrites à la formule de soumission, et ce, selon les besoins réels et jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les contrats seront valides à compter du 15 mai 2019, ou à la fin de la période de dégel 2019, et se termineront le 4 décembre 2019.

Le prix des divers types de mélange bitumineux sera ajusté mensuellement, à compter du 15 mai 2019, selon l'augmentation ou la baisse du prix du bitume entrant dans la composition des divers mélanges. L'ajustement final qui consistera en un paiement ou un crédit se fera à la fin de chaque saison.

Les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même le poste budgétaire 02-31210-625 – Rues pavées - Asphalte.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-336

SOUSSION 2019 SP 023 - NETTOYAGE DE PUISARDS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Beauregard Environnement Ltée, 18160, rue J.A. Bombardier, Mirabel, Québec, J7J0H5, pour les travaux de nettoyage de puisards, sur la base des prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, pour un montant total approximatif pour deux ans de 199 406,89 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 14 mars 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de deux ans débutant le 1^{er} mai 2019 avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2020 et 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41510-521-91083	91 042,53 \$	Entretien des réseaux d'égout – Entretien et réparation d'infrastructures
04-13493	4 335,88 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 325,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-337

SOUSSION 2019 SP 059 - PROGRAMME DE RAPIÉÇAGE 2019**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 130247 Canada inc., Pavage Inter Cité, 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour le Programme de rapiéçage 2019, pour un montant approximatif de 1 709 643,76 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mars 2019, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31210-521-91084	251 999,99 \$	Rues pavées – Entretien et réparation d'infrastructures
02-41541-521-91085	240 800,00 \$	Ajustements de structures – Entretien et réparation d'infrastructures
06-30788-400-91086	150 037,99 \$	Aménagement du réseau routier et sentiers récréatifs – Service des travaux publics – Travaux de réfection 2017
06-30730-401-91087	168 117,00 \$	Divers travaux de réfection – Aménagement du réseau routier – Service des travaux publics – Travaux de réfection 2018
06-30848-005-91088	475 884,64 \$	Réseau routier et nouveaux trottoirs - Milieu urbain - TP - Méga-rapiéçage
06-30747-401-91089	274 293,00 \$	Travaux de réfection du réseau routier – Service des travaux publics – Travaux de réfection 2018
04-13493	74 348,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	74 162,64 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-338

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-07 - 919 430,45 \$ - PÉRIODE DU 3 AU 9 MARS 2019, B-08 - 892 656,09 \$ - PÉRIODE DU 10 AU 16 MARS 2019, B-09 - 898 310,96 \$ - PÉRIODE DU 17 AU 23 MARS 2019 ET B-10 - 515 147,53 \$ - PÉRIODE DU 24 AU 30 MARS 2019

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-07 au montant de 919 430,45 \$ pour la période du 3 au 9 mars 2019, B-08 au montant de 892 656,09 \$ pour la période du 10 au 16 mars 2019, B-09 au montant de 898 310,96 \$ pour la période du 17 au 23 mars 2019 et B-10 au montant de 515 147,53 \$ pour la période du 24 au 30 mars 2019.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-339

RADIATION - COMPTES À RECEVOIR 2018

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la préparation des états financiers, le Service des finances a analysé les différentes créances à recevoir et certaines sont considérées comme étant des créances irrécouvrables pour lesquelles il devient nécessaire de procéder à la radiation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à effectuer les écritures comptables requises afin de procéder à la radiation des différentes créances à recevoir inscrites sur les listes des radiations du 31 décembre 2018.

Adoptée

CE-2019-340

ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMMANDES C-14 POUR UN MONTANT TOTAL 656 447,81 \$ POUR LA PÉRIODE DU 4 AU 26 AVRIL 2019

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-14 d'un montant de 656 447,81 \$ pour la période du 4 au 26 avril 2019.

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-341

AUTORISATION POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DANS LE CADRE DU SENTIER CULTUREL VISANT TROIS ESPACES DE STATIONNEMENT DE LA RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, ENTRE LA RUE LAURIER ET LA PROMENADE DU PORTAGE DU 1^{ER} JUIN AU 1^{ER} OCTOBRE 2019 AFIN D'Y CRÉER UNE ZONE PIÉTONNE – DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE le sentier culturel est un attrait ayant pour but de faire vivre une expérience enrichissante, distinctive et rassembleuse aux citoyens et visiteurs de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, Tourisme Outaouais et Vision Centre-ville se sont associés pour développer et mettre en place la troisième édition du sentier culturel au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'une place éphémère et d'art public nécessite l'occupation temporaire de trois espaces de stationnement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une occupation temporaire du domaine public dans le cadre du sentier culturel en retirant trois espaces de stationnement sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, entre la rue Laurier et la promenade du Portage du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2019 afin d'y créer une zone piétonne.

Adoptée

CE-2019-342

SUBVENTION DE 5 000 \$ - SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES – SECTION OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de l'Association de la sclérose en plaques – Section Outaouais, 10 rue Noël, bureau 112, Gatineau, Québec, J8Z 3G5, à titre de subvention pour la Marche de l'espoir qui se tiendra le 26 mai 2019.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	5 000 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79937-692	5 000 \$		Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Équipement non capitalisable
02-79937-972		5 000 \$	Madame la conseillère Louise Boudrias – District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond – Aménagement - Subvention

Un certificat du trésorier a été émis le 9 mai 2019.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENTS

1. Dépôt de la liste des subventions du budget discrétionnaire des membres du conseil – Période du mois de mars 2019

CE-2019-343

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 42-2003 CONCERNANT LE MAINTIEN DE LA PAIX PUBLIQUE ET DU BON ORDRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU - CAMPING DU PRINTEMPS - 16 AU 17 MAI 2019 - PARC JOSEPH-H.-MALONEY - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - PIERRE LANTHIER

CONSIDÉRANT QUE des enseignants de l'école de l'Escalade désirent faire vivre l'expérience d'une nuitée de camping à 35 jeunes qui font partie du club de plein air;

CONSIDÉRANT QU'afin de réaliser leur activité de camping, l'école a formulé une demande pour l'utilisation du parc Joseph-H.-Maloney dans la nuit du 16 au 17 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de l'organisation de cette activité sollicitent la collaboration de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire appuyer l'initiative du personnel de l'école en leur permettant l'accès au parc entre 22 h et 6 h;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement nécessite une dérogation au Règlement numéro 42-2003 concernant le maintien de la paix publique sur territoire de la ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la tenue de l'évènement « Camping du printemps » qui se déroulera au parc Joseph-H.-Maloney, la nuit du 16 au 17 mai 2019 entre 18 h et 8 h, et dérogeant au règlement numéro 42-2003.

Adoptée

CE-2019-344

PARTICIPATION DE MONSIEUR DENYS LALIBERTÉ, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - FORMATION LES OUTILS DU CCU : COMPRÉHENSION - ACTION - INNOVATION - 24 ET 25 MAI 2019 - TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Association québécoise d'urbanisme offre aux membres du Comité consultatif d'urbanisme deux journées de conférence sous le thème Les outils du CCU : Compréhension - Action – Innovation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau sont appelés à analyser différentes demandes et à formuler des avis ou des recommandations en matière d'urbanisme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Denys Laliberté, membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Gatineau, à participer à deux journées de formation sur Les outils du CCU : Compréhension - Action – Innovation organisée par l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Trois-Rivières les 24 et 25 mai 2019.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61330-311-91090	805,15 \$	Commissions et comités - Congrès et colloques
04-13493	38,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	38,25 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2019.

Adoptée

CE-2019-345

PROLONGATION DU SURCROÎT DE TRAVAIL DE MONSIEUR MARC ST-JACQUES À TITRE D'ANALYSTE EN GESTION DE DOCUMENTS POUR LE SERVICE DU GREFFE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un surcroît de travail à titre d'analyste en gestion de documents du Service du greffe jusqu'au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation du surcroît de travail de monsieur Marc St-Jacques à titre d'analyste en gestion de documents du Service du greffe jusqu'au 31 décembre 2020.

Le salaire de monsieur Marc St-Jacques sera celui de la classe 9, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 18-17001-005 - Projet numéro 54 - Système de gestion intégrée document (gid) - Analyste gest.doc du Projet GED.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2019.

Adoptée

CÉDRIC TESSIER
Conseiller et président
Comité exécutif

M^e MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffier adjoint
Comité exécutif